

Ville de Coaticook

grille des usages principaux et des normes

	Usage dominant	Classes d'usages	Article de zonage	Zones				
				I-411(P)	P-412	RC-413	RB-414	RA-415
USAGES	HABITATION	classe A - unifamiliale				•	•	•
		classe B - bifamiliale				•	•	
		classe C - trifamiliale				•	•	
		classe D - multi. (moins de 10 log.)				•		
		classe E - multi. (10 log. et plus)						
		classe F - communautaire						
		classe G - mobile	art. 21.3					
	COMMERCE	classe A-1 spectacles, culture						
		classe A-2 bars						
		classe A-3 clubs sociaux						
		classe A-4 récréation intérieure						
		classe A-5 récré. ext. intensive	art.22.4					
		classe A-6 récré. ext. extensive						
		classe A-7 récré. ressource						
		classe A-8 arcades						
		classe A-9 caractère érotique						
		classe B-1 bureaux						
		classe B-2 services						
		classe B-3 vente au détail						
		classe C-1 hébergement						
		classe C-2 gîte du passant				• [1]	• [1]	• [1]
		classe C-3 restauration						
		classe C-4 casse-croûte						
		classe C-5 résidence de tourisme				•	•	
		classe C-6 hébergement établissement d'enseignement						
classe D-1 poste d'essence								
classe D-2 station service		art. 22.3.2						
classe D-3 lave-autos								
classe D-4 vente de véhicules		art. 22.3.1						
classe D-5 pièces et acces.								
classe D-6 entretien	art. 22.3.2, 22.3.3							
classe E-1 const. terrassement								
classe E-2 vente en gros, transport								
classe E-3 para-agricole								
classe E-4 autres usages comm.								
INDUSTRIE	classe A	art. 23.2		•				
	classe B	art. 23.2						
	classe C	art. 23.2						
	classe D extraction	art. 23.3						
	classe E récupération, recv.	art. 19.6, 23.4						
PUBLIC ET INSTITUTIONNEL	classe A-1 services gouv.							
	classe A-2 santé, éducation							
	classe A-3 centres d'accueil							
	classe A-4 services culturels							
	classe A-5 sécurité, voirie							
	classe A-6 lieux de culte							
	classe B parcs, terrains de jeux				•	•	•	
	classe C équip. publics	art. 8.1.3			•	•	•	
classe D infras. publiques			•	•	•	•		
AGRICOLE	classe A agriculture, forêt							
	classe B établissements d'élevage							
	classe C activités complé.							
	classe D formation agricole							
	classe E animaux domestiques	art. 24.4						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	isolée		•	•	•	•	
		jumelée						
		en rangée						
	Notes particulières [1] usage assujéti aux dispositions des articles 21.2 et suivants applicables aux usages complémentaires							

Ville de Coaticook

grille des usages principaux et des normes

		Article de zonage	Zones					
			I-411(P)	P-412	RC-413	RB-414	RA-415	
NORMES (suite)	IMPLANTATION	marge de recul avant min. (m)	art. 6.1.12	7,5	—	7,6	7,6	7,6
		marge de recul latérale min. (m)		4,5	—	2 [a]	2	2
		somme des marges de recul latérales min. (m)		9	—	6	6	6
		marge de recul arrière min. (m)		4,5	—	6	3	3
	BATIMENT	hauteur maximale (étage)		3	—	3	2	2
		hauteur maximale (m)		10	—	11	9	9
		façade minimale (m)		—	—	7,3	7,3	7,3
		profondeur minimale (m)		—	—	6,7	6,7	6,7
		superficie min. au sol (m ca)		—	—	55	55	55
	RAPPORTS	espace bâti/terrain max., bâtiment principal (%)		—	—	30	30	30
		espace bâti/terrain max. bâtiment accessoire (%)		—	—	10	10	10
	AUTRES NORMES	puits municipal	chap.18		●			
		zones à risque d'inondation	art. 19.2	●	●			
		zones de glissement de terrain	art. 19.3					
		lieu d'enfouissement sanitaire	art. 19.4					
		ancien dépôt	art. 19.5					
		terrain contaminé	art. 19.9					
protection du patrimoine		chap.20		●				
bande tampon		art. 23.2		●				
DIVERS	AMENDEMENT	règl. 6-1-23, 2009-10-19				X	X	
		règl. 6-1-38, en vigueur 26 juin 2013			X			
		règl. 6-1-54 (2016), en vigueur 18 mai 2016				X	X	X
	notes particulières	[a] dans le cas d'un bâtiment comportant trois étages, la marge de recul latérale minimale est de 3 mètres lorsque ce bâtiment est voisin d'une construction de deux étages ou moins						